

**N° OJ : 42****Projet d'Arrêté - Conseil du 17/11/2025****Objet : Sports.- Subside de fonctionnement.- Asbl fluxion3000.- Montant : 500,00 EUR.**

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl fluxion3000;

Vu les crédits prévus à l'article 76410/33202 du budget ordinaire 2025 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de fonctionnement pour un montant de 500,00 EUR à l'attention de l'asbl fluxion3000.- Article 76410/33202 du budget ordinaire 2025.

Annexes :